

Fiche Métier : CHARGÉ DE PRODUCTION

1. Intitulé du métier

Chargé de production

Autres appellations :

- chargée de production,
- coordinateur de production,
- responsable de production.

2. Code(s) ROME

[L1302](#) - Production et administration spectacle, cinéma et audiovisuel

3. Définition du poste

Le Chargé de production assure la coordination opérationnelle et administrative d'une production audiovisuelle, musicale ou événementielle. Sous la supervision du producteur ou du directeur de production, il planifie les moyens humains, techniques et financiers nécessaires à la réalisation du projet, et veille à son bon déroulement de la préparation jusqu'à la livraison.

4. Missions principales

- **Élaboration du plan de production** : Construction du calendrier de tournage ou de production, répartition des moyens humains et techniques, et anticipation des contraintes logistiques.
- **Gestion budgétaire** : Élaboration et suivi du budget de production, validation des dépenses, reporting régulier au producteur et gestion des écarts.
- **Coordination des équipes** : Lien opérationnel entre les équipes artistiques, techniques et administratives tout au long de la production.
- **Gestion des contrats et des droits** : Rédaction et suivi des contrats d'artistes, de techniciens et de prestataires ; gestion des autorisations de tournage et des droits musicaux.
- **Suivi de la post-production** : Coordination des livraisons des différents corps de métier en post-production (montage, son, étalonnage) et respect des délais de diffusion.

5. Compétences requises

- **Organisationnelles** : Excellente capacité à planifier, à gérer les priorités et à maintenir le cap sur plusieurs projets simultanément.
- **Budgétaires** : Maîtrise des outils de gestion financière et bonne compréhension des mécanismes de financement des productions audiovisuelles.
- **Juridiques et administratives** : Connaissance du droit du travail dans le spectacle, des conventions collectives, des règles de déclaration et des dispositifs de financement (CNC, SOFICA, etc.).
- **Relationnelles** : Grande aisance dans la communication avec des interlocuteurs variés (artistes, techniciens, diffuseurs, prestataires, partenaires institutionnels).
- **Réactivité** : Aptitude à gérer les imprévus, à prendre des décisions rapidement et à trouver des solutions créatives face aux contraintes de production.

6. Conditions de travail

- **Environnement** : Bureaux de production, plateaux de tournage, studios d'enregistrement ou salles de spectacle selon les phases du projet.
- **Horaires** : Souvent intenses et irréguliers, avec des pics d'activité lors des phases de préparation, de tournage et de post-production.
- **Déplacements** : Fréquents lors des tournages, des repérages et des événements liés à la production.
- **Responsabilités** : Poste à forte responsabilité impliquant la gestion simultanée de contraintes humaines, techniques, financières et réglementaires.

7. Formation et parcours professionnel

- **Niveau requis** : Bac+3 à Bac+5 en production audiovisuelle, gestion de projet culturel, administration du spectacle ou équivalent.
- **Expérience** : Une expérience préalable en tant qu'assistant de production est généralement indispensable pour accéder à ce poste.
- **Évolution** : Vers des postes de directeur de production, de producteur délégué ou de directeur général d'une structure de production.

8. Perspectives et tendances du métier

- **Digitalisation des outils** : Généralisation des plateformes de gestion de production en ligne (Movie Magic, Gorilla, Airtable) transformant les workflows administratifs.
- **Productions internationales** : Développement des coproductions européennes et internationales nécessitant une maîtrise des réglementations et des financements transfrontaliers.
- **Contenus numériques** : Croissance des productions destinées aux plateformes de streaming (Netflix, Prime, Disney+) générant de nouveaux modèles de production et des besoins accrus en chargés de production spécialisés.
- **Demandes du marché** : Soutenues par la vitalité de la production audiovisuelle française et le développement des industries créatives numériques.

9. Rémunération

- **Variable** : Selon la taille de la structure, le type de production (cinéma, télévision, événementiel, musical) et le statut (CDI, CDD, intermittent).
- **Estimation** : Entre 26 000 € et 35 000 € brut annuel selon l'expérience, avec des perspectives d'évolution significatives vers des rôles de direction de production.

10. Conclusion

Le Chargé de production est un pivot essentiel de l'industrie audiovisuelle et du spectacle vivant. À la croisée de la gestion de projet, de l'administration et du management d'équipe, il garantit que les ambitions artistiques se concrétisent dans le respect des contraintes opérationnelles. Ce métier exigeant, aux responsabilités variées, offre des perspectives d'évolution solides dans un secteur en pleine mutation.